

## **Rapport d'activités ASCI - avril 2013 à avril 2014**

En 2013, nous étions 56 membres, 46 membres actives et 10 membres passives.

Le 20 avril nous avons tenu notre assemblée générale.

Mme Anne-Catherine Dubois, membre du Conseil de la Fondation a capella, ainsi que Mr Jean-Luc Nicoulin, secrétaire général de la même Fondation, sont venus nous informer de l'évolution de la situation quand à la prise en charge du code pour nos bénéficiaires et de nos prestations.

Nous avons été informées qu'une convention entre l'OFAS et a capella serait signée pour la prochaine année scolaire.

L'accord inter cantonal attendu, afin de régler le financement des prestations LPC pour la scolarité obligatoire n'est pas encore signé.

Nous avons pris officiellement congé de Mme Doris Agazzi qui avait annoncé son départ pour le 31 juillet.

Mme Nadia Chevalier a pris sa succession.

Nous avons eu le plaisir de partager cet été, un repas avec ces deux dames.

Pour raison familiale, deux de nos membres du comité ont décidé de se retirer, il s'agit de Mmes Gabrielle Bernhard, trésorière et Sabine Chevallier, archiviste. Mme Bernhard a construit notre site de l'ASCI et continue de s'en occuper pour notre plus grande satisfaction.

Nous avons eu le plaisir d'avoir trois personnes qui se sont annoncées pour rejoindre le comité, il s'agit de Mmes Martine Kaba Lopez, Josiane Beets et Marylène Mick Chevallay. Martine Kaba a repris les archives, et Josiane Beets le poste de trésorière. Malheureusement pour raison de surcharge de travail, Martine Kaba s'est retirée du comité cet automne.

Le comité actuel est composé maintenant de cinq membres, Mmes Monique Masur, Annika Dind, archiviste, Josiane Beets, trésorière, Marylène Mick Chevallay et Véronique Michel, présidente.

En juillet, nous avons fait une course d'école au moulin de Sévery. Moments sympathiques à partager et que nous espérons devenir un rendez-vous incontournable de notre association.

En septembre, nous avons organisé une journée de formation continue sur le thème «A l'écoute de nos jeunes». Nous avons ainsi pu découvrir une longue collaboration entre un jeune, Mickaël Steiner et sa codeuse interprète, Anne Molk, puisqu'ils ont partagé presque vingt années, de l'école enfantine au diplôme d'ingénieur. Cela a été très émouvant pour nous codeuses, ce retour sur tant d'années partagées, avec tous ces espoirs et ces déconvenues que l'on traverse en vivant si proches de nos bénéficiaires.

Nous avons poursuivi la journée avec une table ronde pour un échange sans retenue, entre six de nos bénéficiaires devenus jeunes adultes et nous-mêmes leurs codeuses. Nous avons besoin d'un retour sur ce qu'ils ont vécu, ce qu'ils vivent, les difficultés rencontrées pour recevoir, pour nous, transmettre, le message de l'enseignant.

Cet automne, Annika Dind a préparé des journées de formation Cued Speech, sous l'angle «codeuse - bénéficiaire». Nous avons eu la possibilité de travailler en tandem avec un jeune auprès de qui nous codons habituellement en anglais, dans des conditions plus intensives que ce qui est généralement le cas dans un cours scolaire. Le but étant d'améliorer la fluidité du code et du décodage. Trois niveaux de code étaient proposés.

Cette année a vu aussi la finalisation de notre bilan de compétences avec l'institut EFFE que nous allons mettre en forme pour une utilisation professionnelle.

Le 11 mars 2014, le comité a rencontré Mr Pillonel, président de la fondation a capella et Mr Jean-Luc Nicoulin pour connaître l'évolution des démarches de la fondation auprès des cantons.

Cette année encore, Aline Müller et Joana Otalvaro Pasche organisent les week ends de code à Villars.

Le 29 mars 2014, une journée de formation continue a eu lieu. 27 codeuses ont répondu présent. Le thème était le décodage.

Notre métier change, nos nouveaux bénéficiaires sont plus souvent implantés, ce qui permet au sein de leur famille de n'avoir pas recours systématiquement au LPC.

Ce n'est pas la même donne au sein d'une classe, inévitablement plus bruyante et dont l'interaction avec les camarades placés dans le dos du jeune, ainsi que le message de l'enseignant devient plus problématique, voire impossible à recevoir pour notre «élève».

Le LPC étant peu ou pas pratiqué en famille, l'apprentissage du LPC et donc du décodage est moins facile et moins évident à acquérir. Cette journée de décodage, sous forme d'ateliers, nous a permis de connaître différentes méthodes d'approche et d'échanger des trucs et astuces, afin de rendre plus aisé et plus ludique cet apprentissage.

Marylène Mick Chevallay a animé un atelier axé sur le niveau scolaire primaire.

Guylaine Magnin a mis au point un décodage grâce aux outils multimédia, fort prisés de nos jeunes.

Isabelle Langer Bossy s'est penchée sur l'apprentissage de l'allemand et comment amener l'enfant à en apprendre les nouveaux sons.

Carmen Amoroso, sur la difficulté de l'apprentissage de l'anglais et où le décodage en devient plus complexe.

Ces dames nous ont fait partager toute l'inventivité nécessaire, la multiplicité des moyens à chercher ou à créer pour aider nos bénéficiaires à avoir les armes nécessaires pour suivre une scolarité acceptable.

Véronique Michel, avril 2014